

Documents obligatoires à fournir lors de la première inscription :

- Bulletin d'inscription renseigné.
- Fiche sanitaire dûment complétée, accompagnée des photocopies du carnet de vaccinations et de l'attestation d'assurance.
- Numéro d'allocataire CAF ou dernière notification MSA.

Tout dossier incomplet annulera l'inscription

La facturation des jours de présence au centre de loisirs s'effectuera via le trésor public. La semaine du 9 au 13 août sera facturée par le centre de loisirs de Longny au Perche.

En cas d'absence de l'enfant, l'annulation de la journée se fera uniquement sur présentation d'un certificat médical ou en ayant prévenu la direction 48h à l'avance soit par mail ou par téléphone.

Centre de loisirs des Hauts du Perche

Secteur de Tourouvre au Perche

Place Louis Debray, 61190 Tourouvre

Tel Randonnai: 02 33 34 52 61 (uniquement le mercredi et les vacances scolaires)

Tel Longny au Perche: 02 33 25 57 67

Tel portable: 07 70 27 48 63

Mail direction : ej-tourouvre@cdchautsperche.fr

LES VACANCES D'ETE

« AOUT »

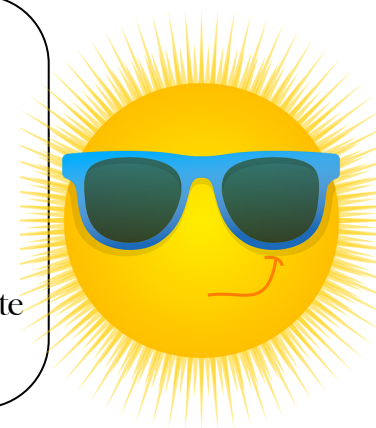


NOUVEAUTE

Le centre sera ouvert en août.

Dans les locaux du centre de loisirs à
Randonnai

Retrouvez toutes les informations dans cette
plaquette ou au 07.70.27.48.63



FONCTIONNEMENT DU CENTRE DE LOISIRS.

Le Centre de loisirs ouvre ses portes aux enfants de 3 à 12 ans en août 2021, du lundi 02 au vendredi 06 août, du lundi 23 au mardi 31 août 2021 dans les locaux du centre de loisirs à Randonnai. Votre enfant peut y être inscrit à la journée ou à la demi-journée.

Merci de fournir une bouteille d'eau ou une gourde ainsi qu'une casquette à votre enfant.

Les activités proposées seront adaptées à l'âge de l'enfant: Diverses activités manuelles et sportives, sortie à parcabout, atelier à la bibliothèque de Tourouvre, freestyle ballon... Le planning des activités et le projet pédagogique pourront vous être envoyés par mail à partir du 14 juin 2021.

Tourouvre:

Pas de garderie. Un minibus effectue uniquement le transport entre Tourouvre et Randonnai. Voici les horaires:

- Le matin : le minibus viendra chercher les enfants à 8h30 devant la mairie.
- Le soir : Retour des enfants en minibus à 17h30 devant la mairie.
- Pour des raisons d'organisations et de places, les enfants ne seront pris **que s'ils ont été inscrits** pour le transport. **Si les horaires ne sont pas compatibles avec votre emploi du temps, un accueil a lieu au centre de Randonnai à partir de 7h30 et le soir jusqu'à 18h30.**

Randonnai:

Les temps d'accueil s'effectuent au centre de loisirs et les horaires sont les suivants:

- Le matin : accueil des enfants de 07h30 à 09h30. Pour le repas et l'après-midi 11h45.
- Le midi : accueil des enfants de 13h30 à 14h00. Départ des enfants au plus tard à 14h00.
- Le soir : Départ des enfants entre 17h00 et 18h30.

La semaine du lundi 09 août au vendredi 13 août 2021, les enfants pourront être accueillis dans les locaux du centre de loisirs à Longny au Perche..

Aucune garderie ne sera mise en place sur Tourouvre ou Randonnai cette semaine là, mais un transport aura lieu entre Tourouvre et Longny au Perche le matin à 8h30 et le soir à 17h30 devant la mairie de Tourouvre.

LES TARIFS DU CENTRE DE LOISIRS

Familles de la CDC et communes sous convention:

QF en €	Moins de 300	De 300 à 700	De 700 à 1000	Plus de 1000
½ Journée	3.00 €	3.50 €	4.00 €	4.50 €
Journée	5.00 €	6.00 €	7.00 €	8.00 €

LA CANTINE.

Le prix du repas n'est pas compté dans le tarif à la journée ou à la demi-journée. Une cantine est proposée tous les midis au tarif de :

- 2,70 € le repas.



Les inscriptions débuteront dès que vous recevrez ce mail. **Vous pourrez inscrire vos enfants par mail (adresse indiquée au verso) par téléphone ou en demandant les plaquettes descriptives aux animateurs de la garderie ou du centre de loisirs.**

PLACES LIMITEES

INSCRIPTION A RETOURNER AVANT LE 24 JUIN 2021
(les inscriptions sont prises en compte dès la réception du bulletin)

Si votre enfant n'a pas participé au centre de loisirs depuis la rentrée de septembre, la fiche sanitaire sera à compléter. Les familles ne pourront pas entrer dans la structure et devront respecter la distanciation physique. L'équipe d'animation viendra chercher l'enfant à l'entrée du centre et inversement pour le soir.